M-1515

Motion du 3 mars 2020 de Mmes et MM. Daniel Sormanni, Jean-Pascal Cattin, Daniela Dosseva, Amar Madani, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel-Dany Pastore et Thomas Zogg: «Pour la création d'une maison de quartier au cœur du Petit-Saconnex sur le domaine de la ferme de Budé».

PROJET DE MOTION

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 mai 2024,
dans le rapport M-1515 A)

Considérant:

- l'absence d'une maison de quartier au cœur du Petit-Saconnex, espérée par les quelque 15 000 habitantes et habitants depuis de nombreuses années;

- les velléités de l'Etat, propriétaire des parcelles et des bâtiments sis sur l'actuel emplacement de la ferme de Budé, qui s'apparentent à une tentative de gentrification du lieu si l'on en croit les récents investissements consentis pour convertir une partie de l'endroit en une épicerie de luxe, loin de la vocation originelle de la ferme;

- le contraste apparent entre le projet étatique et les intérêts de la majorité de la population saconnésienne, qui s'est notamment traduit de manière abrupte par l'évacuation programmée d'un très ancien locataire du domaine de Budé par les Services de la gérance de l'Office cantonal des bâtiments;

- la nécessité pour la population du quartier de se doter d'un lieu de vie convivial comme une maison de quartier à un endroit central comme la ferme de Budé et qui suscite l'adhésion populaire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'engager les pourparlers avec l'Etat en vue d'obtenir que le bâtiment habitable de la ferme puisse être transformé en maison de quartier.